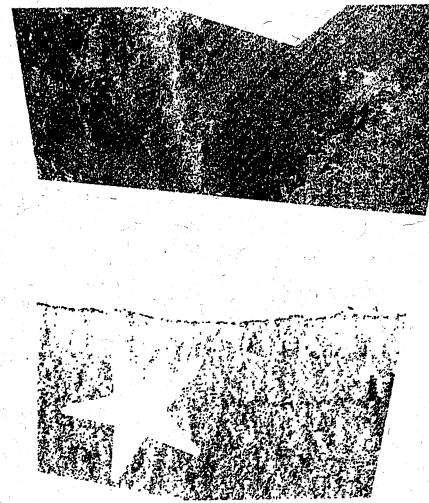


La francophonie en Acadie

Dynamiques sociales et langagières

Textes en hommage à Louise Périnette



Ancrées dans le Nouvel-Ontario, les Éditions Prise de parole appuient les auteurs et les créateurs d'expression et de culture françaises au Canada, en privilégiant des œuvres de facture contemporaine.

La collection « Agora » publie des études en sciences humaines sur la francophonie, en privilégiant une perspective canadienne.

Prise
de parole
Éditions Prise de parole
C.P. 550, Sudbury (Ontario)
Canada P3E 4R2
www.prisedeparole.ca

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada (FLC), du programme Développement des communautés de langue officielle de Patrimoine canadien, et du Conseil des Arts du Canada pour nos activités d'édition. La maison d'édition remercie également le Conseil des Arts de l'Ontario et la Ville du Grand Sudbury de leur appui financier.

ONTARIO ARTS COUNCIL
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO
un organisme géré par les arts et la culture
un organisme géré par les arts et la culture
Conseil des Arts
du Canada
Canada Council
for the Arts
Canadian
Heritage
Gouvernement du Canada
Government of Canada
Sudbury
Grand Sudbury

2014

La francophonie en Acadie

Dynamiques sociales et langagières
Textes en hommage à Louise Périnnet

LES PARTICULES *VOIR* ET -*TI* DANS LE FRANÇAIS ACADIEN ET LOUISIANAIS : DEUX PARTICULES À CHEVAL ENTRE LEXIQUE ET SYNTAXE

JULIA HENNEWAY ET INGRID NEUMANN-HOLZSCHUH
UNIVERSITÉ DE RABAISBONNE

Introduction

Cet article s'inscrit dans le cadre du projet de recherche *Grammaire comparée des variétés du français acadien et louisianais*, visant à la description d'un sous-ensemble de l'espace variationnel du français nord-américain qui, dans son ensemble, a une souche laurentienne d'une part, et une souche acadienne de l'autre. Ce projet, dirigé par Ingrid Neumann-Holzschuh à l'Université de Ratisbonne, profite de l'intérêt accru pour la morphologie et la syntaxe du français nord-américain, comme en témoignent d'ailleurs les actes des colloques sur le français américain de Bloomington¹, d'Avignon², de Moncton³ ainsi que les actes des éditions du colloque bisannuel « Les français

¹ Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2005, 583 p.

² Patrice Brasseur et Anika Falkert (dir.), *Français d'Amérique: approches morphosyntaxiques*, Paris, L'Harmattan, 2005, 329 p.

³ Robert A.-Papen et Gisèle Chevalier (dir.), « Les variétés de français en Amérique du Nord. Evolution, innovation et description », *Revue canadienne de linguistique appliquée* 9.2 / *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 37, n° 2, 2006, 249 p.

d'ici⁴. Sur la base des corpus et des études linguistiques existants, les données morphosyntaxiques des parlers acadiens et louisianais seront analysées dans une perspective descriptive et comparative. Il existe désormais bon nombre d'études consacrées à l'acadien des Maritimes (voir notamment Louise Péronnet⁵, Raphaële Wiesmath⁶ et Laurence Arrighi⁷ pour l'acadien du Nouveau-Brunswick; Edward B. Gesner⁸, Karin Fliskeid⁹ et Julia Hennemann¹⁰ pour la Nouvelle-Écosse; Ruth King¹¹ pour l'Île-du-Prince-Édouard) et au français louisianais (voir notamment Cynthia Stähler¹², Kevin Rotter¹³, Sylvie Louise Péronnet, *Le parler acadien du sud-est du Nouveau-Brunswick: éléments grammaticaux et lexicaux*, New York, Peter Lang, 1989, 267 p.

⁴ France Martineau et al. (dir.), *Le français d'ici. Études linguistiques et sociolinguistiques sur la variation du français au Québec et en Ontario*, Toronto, Éditions du Gref, 2009, 234 p.; Carmen Leblanc, France Martineau et Yves Frenette (dir.), *Vues sur les français d'ici*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2010, 285 p.; Davy Bigot, Michael Friesner et Mireille Tremblay (dir.), *Les français d'ici et d'aujourd'hui. Description, représentation et théorisation*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2013, 272 p.

⁵ Louise Péronnet, *Le parler acadien du sud-est du Nouveau-Brunswick: éléments grammaticaux et lexicaux*, New York, Peter Lang, 1989, 267 p.

⁶ Raphaële Wiesmath, *Le français acadien: Analyse syntaxique d'un corpus oral recueilli au Nouveau-Brunswick (Canada)*, Paris, L'Harmattan, 2006, 278 p.

⁷ Laurence Arrighi, « Étude morphosyntaxique du français parlé en Acadie : une approche de la variation et du changement linguistique en français », thèse de doctorat inédite, Avignon, Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, 2005, 466 p.

⁸ Edward B. Gesner, *Etude morphosyntaxique du parler acadien de la Baie Sainte-Marie, Nouvelle-Écosse*, Québec, CIRB, 1979, 137 p.

⁹ Karin Fliskeid, *La variation phonétique dans le parler acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick. Étude sociolinguistique*, New York et al., Peter Lang, 1984, 488 p.

¹⁰ Julia Hennemann, *Le parler acadien de l'Île Madame Nouvelle-Écosse, Canada. Cadre sociolinguistique et spécificités morphosyntaxiques*, Berlin, Erich-Schmidt, à paraître.

¹¹ Ruth King, *The Lexical Basis of Grammatical Borrowing: A Prince Edward Island French Case Study*, Amsterdam, Benjamins, 2000, 241 p.

¹² Cynthia Stähler, *La vie dans le temps et astres. Ein Korpus von Gesprächen mit Cadens in Louisiana*, Tübingen, Narr, 1995, 222 p.

¹³ Kevin Rotter, *Language Shift in the Coastal Marshes of Louisiana*, New York et al., Peter Lang, 2001, 302 p.; « Variation et étiologie en français cadien : perspectives comparées », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen, *op. cit.*, p. 243-259; « Attraction et disparition du type „j’ayons en français cadien“ », dans Patrice Brasseur et Anika Falkert (dir.), *op. cit.*, p. 223-227 ; « Évolution différente de deux traits de contact interdialectal en français louisianais : les cas de quoi et j’avons », dans Robert A. Papen et Gisèle Chevalier (dir.), *op. cit.*, p. 173-192.

Dubois¹⁴ et Thomas Klingler¹⁵) qui ont ouvert de nouvelles pistes pour l'étude de ces variétés. Le but de notre approche est d'apporter des éléments de réponse à la question de l'étendue de la convergence ou de la divergence entre ces variétés, qui ont une relation toute particulière due à l'empreinte qu'a laissée le parler des réfugiés acadiens sur le français tel qu'il s'est constitué en Louisiane¹⁶.

Pour ce qui est de ce sous-espace variationnel, Neumann-Holzschuh et Wiesmath¹⁷ l'ont caractérisé comme un *continuum discontinu*, c'est-à-dire comme un ensemble complexe de continuités et de discontinuités sur le plan morphosyntaxique. L'un des résultats de cet article, dans lequel plusieurs phénomènes morphosyntaxiques ont été analysés dans une perspective comparative, est que le français louisianais a été présenté – d'une façon trop simplificatrice, comme on le sait maintenant – comme la variété la plus éloignée du groupe variationnel de l'acadien. En prenant cet article comme point de départ de nos réflexions, nous analyserons d'abord – sur la base de nos données acadiennes et louisianaises – deux autres phénomènes morphosyntaxiques : il s'agit des particules *voir et -tu*, à cheval entre syntaxe et lexique, dont le fonctionnement varie selon les régions en question¹⁸. Ensuite, nous réviserons le

¹⁴ Sylvie Dubois, « Un siècle de français acadien parlé en Louisiane », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *op. cit.*, p. 287-305 ; Sylvie Dubois, Ruth King et Terri Nadasi, « *Third Person Plural Marking in Acadian Cajun French* », [manuscrit dactylographié].

¹⁵ Thomas Klingler, « How Much Acadian Is There in Cajun », dans Ursula Mathis-Moser et Gunter Bischof (dir.), *Acadians and Cajuns: the Politics and Culture of French Minorities in North America*, Innsbruck, Presses de l'Université d'Innsbruck, 2009, p. 91-103 ; « Beyond Cajun : Towards an Expanded View of Regional French in Louisiana », dans Michael D. Picone et Catherine Evans Davies (dir.), *New Perspectives on Language Variety in the South: Historical and Contemporary perspectives, selected essays from LAViTS III*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, à paraître automne 2014.

¹⁶ Du fait du caractère hétérogène de nos sources, notre étude a une perspective strictement descriptive et ne se base pas sur une méthodologie quantitative. Nous reconnaissions, bien entendu, les valeurs indéniables de la perspective variationniste qui a fourni des études détaillées de bon nombre de particularités morphosyntaxiques du français nord-américain.

¹⁷ Ingrid Neumann-Holzschuh et Raphaële Wiesmath, « Les parlers acadiens : un continuum discontinu », dans Robert A. Papen et Gisèle Chevalier (dir.), *op. cit.*, p. 233-249.

¹⁸ Le point de départ de nos observations comparatives est le corpus de la Nouvelle-Écosse de Julia Hennemann, particulièrement intéressant pour l'emploi de ces deux particules en français acadien. Ce corpus est ayant tout basé sur des entrevues effectuées pendant deux séjours dans la région, en 2005 et 2007. Signalons les abréviations suivantes : NÉ = Nouvelle-Écosse, NB = Nouveau-Brunswick, LOU = Louisiane, TN = Terre-Neuve.

jugement porté par Neumann-Holzschuh et Wiesmath sur la place du français louisianais dans l'espace variationnel de l'acadien, en nous appuyant avant tout sur les travaux de Klingler¹⁹ et Picone²⁰.

1. Français acadien et français louisianais : continuités et discontinuités dans le domaine de la morphosyntaxe

Il est bien connu que les points communs entre les diverses variétés du français nord-américain l'emportent sur les différences. Ceci est non seulement le cas des phénomènes grammaticaux non conformes au français standard, comme l'emploi des formes sur-composées, les nombreux cas de non-accord du verbe, l'emploi des formes verbales non standard comme *je vas*²¹ et de l'auxiliaire *avoir* au lieu de *être* avec les verbes pronominaux et intransitifs de mouvement et de changement d'état, mais aussi pour l'emploi des périphrases verbales, des conjonctions ou des prépositions. Ainsi, les périphrases prendre à, être à faire qqch., être pour faire qqch., avoir à faire qqch. sont bien répandues au Québec ainsi qu'en Acadie et en Louisiane; dans le domaine des conjonctions, cela vaut par exemple pour des formes non standard telles que *quand ce / c'est que, assez que, quand même que, comment ce que*. Du côté des adverbes interrogatifs, il y a également de nombreuses ressemblances, non seulement entre acadien et louisianais, mais aussi entre ces variétés et le français laurentien: *iou ce que 'où, comment ' combien*²².

À juste titre, Gadet affirme donc à propos des français

¹⁹ Thomas Klingler, « How much Acadian Is There in Cajun », *op. cit.*; « Beyond Cajun: Towards an Expanded View of Regional French in Louisiana », *op. cit.*

²⁰ Michael D. Picone, « French Dialects in Louisiana: A Revised Typology », dans Michael D. Picone et Catherine Evans Davies (dir.), *New Perspectives on Language Variety in the South: Historical and Contemporary perspectives, selected essays from LAVIS III*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, à paraître automne 2014.

²¹ Pour une étude détaillée de *je vas*, voir Raymond Mougeon *et al.*, « Convergence vs. divergence », dans Carmen Leblanc, France Martineau et Yves Frenette (dir.), *op. cit.*, p. 131-184, qui traite de la convergence et de la divergence entre plusieurs variétés du français luan-

rentien quant aux variantes morphologiques de la première personne du verbe *aller*.
²² Voir par exemple les dictionnaires de Lionel Meney (*Dictionnaire québécois français: Mieux se comprendre entre francophones*, Montréal, Guérin, 2003, 1884 p.) pour le français québécois; Patrice Brasseur (*Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve*, Tübingen, Niemeyer, 2001, 495 p.) pour Terre-Neuve; et Albert Valdman *et al.* (*Dictionary of Louisiana French: As Spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities*, Jackson, University Press of Mississippi, 2010, 892 p.) pour le français louisianais.

marginaux²³: « Les travaux descriptifs tendent à mettre l'accent sur les différences entre variétés et moins sur les ressemblances, même si elles sont évidemment plus nombreuses que les divergences»²⁴. En effet, le français nord-américain présente, en dépit de nombreuses divergences d'une variété à l'autre, une étonnante unité, façonnée par l'histoire, qui s'explique tout d'abord par l'existence d'un fond commun dans le Nouveau Monde, ancré dans le français populaire parlé aux XVIII^e et XIX^e siècles²⁵.

Pour ce qui est de l'espace variationnel de l'acadien, Roret observe que les traits grammaticaux caractéristiques de la plupart des variétés acadiennes sont les suivants: le passé simple en [i] / [ir], l'imparfait du subjonctif, la désinence -ont à la troisième personne du pluriel, le pronom *je* en combinaison avec la désinence verbale -ons à la première personne du pluriel, et l'interrogation en *quo*. La répartition de ces traits, qui peuvent être attribués au fond acadien commun, n'est toutefois pas du tout homogène en Acadie, et elle l'est encore moins si l'on intègre à l'analyse le français louisianais.

Pour ce qui est des discontinuités, elles se manifestent – au moins en synchronie, il est important de le préciser – de l'une des façons suivantes:

(a) certaines formes ne sont attestées que dans l'une des variétés

²³ Le concept des « français marginaux » est proposé par Robert Chaudenson, *Crealization of Language and Culture*, revised in collaboration with Salkoko S. Mufwene, Londres, Routledge, 2001, 340 p.; « Français marginaux et théorie de la créolisation : le cas des marques personnelles », dans Patrice Brasseur et Anika Falkert (dir.), *op. cit.*, p. 15-25. Il contient un aspect géographique (variétés non européennes) et une notion linguistique (éloignement par rapport à la norme); voir Annegret Böllée et Ingrid Neumann-Holzschuh, « Français marginaux et créoles », dans Patrice Brasseur (dir.), *Français d'Amérique, Variation, créolisation, normalisation*, actes du colloque « Les français d'Amérique du Nord en situation minoritaire » (Université d'Avignon, octobre 1996), Avignon, Université d'Avignon / Centre d'études canadiennes CECAV, 1998, p. 182.

²⁴ Françoise Gadet, « Un regard dialinguistique sur les « français marginaux » », dans Luc Baronian et France Martineau (dir.), *Le français d'un continent à l'autre. Mélanges offerts à Yves Charles Morin*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2009, p. 182.

²⁵ Picone parle d'une « homogénéité fondamentale existant parmi toutes les populations francophones coloniales » qui auraient parlé « des dialectes populaires apparentés et répandus non seulement en Louisiane, mais aussi à une échelle plus vaste dans la francophonie d'alors » (Michael D. Picone, « Le français louisianais hors de l'Acadiana », dans Robert A. Papen et Gisèle Chevalier (dir.), *op. cit.*, p. 228). Cette unité est bien mise en lumière par l'étude de Raymond Mougeon *et al.*, *op. cit.*, p. 131-184.

étudiées, comme la particule négative *point*, le passé simple en [i] / [ir] ainsi que l'impératif du subjonctif en Nouvelle-Écosse²⁶:

- [1] [À propos de l'idée que son futur mari parle seulement anglais] J'ais pas si j'aimerais l'idée de **point** pouvoir parler avec parce que je trouve ça plus facile...²⁷
[2] Ça fait i / faudrait qu'i **boardirent** au couvent. I preniont des BOARDERS...²⁸

(b) Certaines variétés ont opté, pour des raisons diverses, pour cette forme plutôt que pour telle autre; ainsi, en Louisiane, le pronom de la troisième personne du pluriel *eusse* l'emporte sur les pronoms *is* et *ex-autres*; par contre, les pronoms *iussess*, *ieux* ne s'emploient qu'à Terre-Neuve²⁹.

(c) Il peut y avoir coexistence de formes d'origines différentes: ainsi en louisianais des formes considérées comme «acadiennes» coexistent-elles avec d'autres variantes. La désinence verbale de la troisième personne du pluriel -(i)ont – considérée comme caractéristique des parlars acadiens³⁰ – n'apparaît en Louisiane que dans les paroisses dites «acadiennes» du sud-ouest, notamment à Lafayette, Vermilion et Acadia, ainsi que plus à l'est à Assumption, où elle coexiste cependant avec les formes en -en³¹. Dans les autres paroisses, à Avoyelles et à Évangéline surtout, la forme verbale

²⁶ Il faudrait bien entendu que des études diachroniques plus détaillées viennent préciser dans quelle mesure ces formes étaient plus répandues autrefois.

²⁷ NE, corpus Hennemann, Baie Sainte-Marie.

²⁸ Ibid., Isle Madame.

²⁹ Ingrid Neumann-Holzschuh, Patrice Brasseur et Raphaële Wiesmath, «Le français acadien au Canada et en Louisiane : affinités et divergences», dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *op. cit.*, p. 493.

³⁰ Les formes en -(i)ont ne sont pas signalées dans les variétés du français laurentien; hors de l'Acadie, il n'y qu'au Massachusetts que cette terminaison est attestée (Cynthia Fox, «La variation régionale en français franco-américain : les formes verbales à la troisième personne du pluriel», dans Robert A. Papen et Gisèle Chevalier (dir.), *op. cit.*, p. 55-71; Edith Szlezák, *Franco-Americans in Massachusetts. «No French No Mo'Round Here»*, Tübingen, Narr, 2010, 325 p.). L'origine de cette terminaison est dialectale. Tandis qu'elle est largement répandue dans les parlars populaires du Centre-Ouest (voir ALF 1064), elle n'apparaît que rarement dans le nord de la France (voir Laurence Arrighi, *op. cit.*, p. 106).

³¹ Voir Bruce Byers, «Defining Norms for a Non-Standardized Language: A Study of Verb and Pronoun Variation in Cajun French», thèse de doctorat, Bloomington, Indiana University Press, 1988; Kevin Rotter, «Evolution différente de deux traits de contact interdialectal en français louisianais...», *op. cit.*

correspond à la forme «standard»; dans la paroisse de Lafourche et dans le Vermillion, les deux formes sont attestées³²:

- [3] quand ils commencent à tirer la vache . ils laissaient plus le veau téter³³.
[4] Les autres, ils comprenent pas. [Pas du tout?] Oh, quelques paroles, mais ils **pouvent** pas tiendre une conversation en français³⁴.
[5] CANADIAN GOOSE ils **appellent** . ça c'est un . ça c'est une zoie caille ils **appelont** cette-là³⁵

La répartition topolectale des pronoms interrogatifs inanimés *qui* / *quoï*, exprimant tous deux un référent inanimé ('qu'est-ce qui / que, ce qui / que'), suit plus ou moins le même principe: la forme typiquement acadienne *quoï* prédomine dans le sud-ouest, le pronom *qui* à référent inanimé a été relevé à Avoyelles, à Évangéline ainsi qu'à Terrebonne et Lafourche³⁶. D'autres traits considérés acadiens, comme le *je collectif*, n'existent plus aujourd'hui en Louisiane.

Une analyse des données en synchronie ne constitue cependant qu'un aspect du problème. Dans une perspective diachronique, la comparaison intervariationnelle est bien plus complexe, ce qui rend nécessaires de futures recherches. Les questions suivantes se posent:

- (a) Les divergences constatées de nos jours ont-elles toujours existé? Y avait-il dans le passé davantage de convergences qu'aujourd'hui? Étant donné la trajectoire temporelle du français louisianais³⁷, on devrait pouvoir en conclure qu'en Louisiane, la coexistence de formes acadiennes et non acadiennes est un phénomène la désinence -ont.

³² Voir aussi Sylvie Dubois, Ruth King et Terri Nadasi, *op. cit.*, qui soulignent que la terminaison -ont est particulièrement fréquente avec le pronom *is* en Acadie et en Louisiane, où *ils* est concurrencé par *ta* et *euse*. Ce dernier n'est toutefois attesté que très rarement avec la désinence -ont.

³³ LOU, Cynthia Stäbler, *La vie dans le temps et asteur...*, *op. cit.*, p. 15.

³⁴ LOU, Cynthia Rotter, *Language Shift in the Coastal Marshes of Louisiana*, *op. cit.*, p. 123.
³⁵ LOU, Cynthia Stäbler, *La vie dans le temps et asteur...*, *op. cit.*, p. 31.

³⁶ Kevin Rotter, «Inanimate Interrogatives and Settlement Patterns in Francophone Louisiana», *Journal of French Language Studies*, n° 14, 2004, p. 169-188.
³⁷ Sylvie Dubois, «Un siècle de français cadien parlé en Louisiane», dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *op. cit.*, p. 300.

ancien. Malheureusement, nos connaissances des stades anciens des variétés du français d'Amérique du Nord sont encore assez limitées, mais des travaux comme ceux de Martineau promettent cependant des éclaircissements dans ce domaine³⁸.

(b) Quelles sont les raisons conduisant à la préservation de tel trait ou à l'abandon de tel autre? Pourquoi le pronom *je* au sens de «nous / on» («je collectif», de type *j'avons* ‘nous avons’) a-t-il été abandonné en Louisiane alors que la terminaison verbale *-ont* (au lieu de *-ent* à la troisième personne du pluriel) s'est conservée³⁹? Le *je* collectif qui, dans la francophonie nord-américaine, existe uniquement en Acadie, est-il davantage stigmatisé (et donc plus salissant) que la terminaison *-ont*? L'absence de cette forme en Louisiane peut-elle éventuellement être interprétée comme l'indice de l'abandon prioritaire des formes particulièrement marquées lors du nivellement dialectal⁴⁰?

(c) Quelles sont les raisons de la désintégration du sous-espace variationnel constitué par le français acadien et louisianais? Cette dernière question est sans aucun doute centrale pour toutes les recherches sur les différentes variétés du français nord-américain.

³⁸ Voir le projet *Modéliser le changement: les voies du français* sous la dir. de France Martineau, Université d'Ottawa; [en ligne] www.voies.uottawa.ca, consulté le 11 avril 2013.

³⁹ Kevin Rotter («Attestation et disparition du type *j'avons* en français acadien», dans Patrice Brasseur et Anika Falkert, *op. cit.*, p. 213-227; «Evolution différente de deux traits de contact interdialectal en français louisianais: les cas de *quoit* et *j'avons*», *Revue canadienne de linguistique appliquée*, vol. 9, n° 2 / *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 37, n° 2, 2006, p. 173-192) signale que la forme *'je' + -ons'* est attestée en Louisiane au XIX^e siècle, mais surtout pour exprimer la première personne du singulier.

⁴⁰ Voir Frans Hinskens, Peter Auer et Paul Kerswill, «The Study of Dialect Convergence and Divergence: Conceptual and Methodological Considerations», dans Peter Auer *et al.* (dir.), *Dialect change: convergence and divergence in European languages*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, p. 1-48; Ingrid Neumann-Holzschuh, «Nivellement linguistique et koïnisation en Louisiane», dans Maria Illescu, Heidi M. Siller-Rungaldier et Paul Danler (dir.), *Actes du 25^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes (CLLPR) (Innsbruck, septembre 2007)*, t. VII, Berlin, De Gruyter, 2010, p. 261-272. Pour l'acadien du île-du-Prince-Édouard, Ruth King, Terri Nadasi et Gary Butler suggèrent également que l'abandon plus rapide des formes *je... ons* par rapport aux formes *ils... ont* serait en rapport avec le caractère «marqué»: «the contrast between the vernacular and non-vernacular forms is more marked in the first-person plural than in the third-person plural» (voir «First-Person Plural in Prince Edward Island Acadian French: The Fate of the Vernacular Variant *'je... ons'*», *Language Variation and Change*, n° 16, 2004, p. 253). Une autre explication possible pourrait être l'identité formelle gênante du pronom de la première personne au singulier et au pluriel, bien que cette identité n'ait apparemment pas empêché la formation du «je-collectif».

À part le fait évident que toutes les langues changent continuellement, les processus de changement linguistique au sein de l'univers acadien / louisianais ont été particulièrement profonds. Ceci est dû non seulement au fait que les variétés de l'acadien et le français louisianais étaient à l'écart de toute influence normative, mais aussi à l'isolement de certaines régions acadiophones, notamment la Nouvelle-Écosse⁴¹, ainsi qu'au nivellement linguistique particulièrement important en Louisiane grâce au contact intense entre plusieurs variétés du français. Klingler⁴² souligne que dans la Louisiane coloniale, les Acadiens ne formaient qu'un groupe minoritaire parmi plusieurs groupes d'immigrés francophones qui parlaient différentes variétés de français dialectal et populaire. Le fait que le parler acadien était en coexistence directe avec d'autres variétés du français considérées sans doute comme plus prestigieuses dans cette région, y compris dans la période postcoloniale, a résulté en une situation linguistique et sociolinguistique toute particulière. Plus nettement que dans les autres sous-espaces, on a donc affaire en Louisiane à une situation spéciale de «chapeautage linguistique»: la langue des réfugiés, partiellement coiffée par les variétés du français voisins plus proches du standard de l'époque, a très nettement gardé un statut fortement marqué du point de vue diatopique et diastratique. Cette situation a nécessairement eu des conséquences sur la langue elle-même: à côté des processus de nivellement ayant abouti à la propagation de formes plus proches du standard et entraînant ainsi une certaine dévernacularisation, on relève aussi des cas de «*dialect mixing*» (au sens de Trudgill),

⁴¹ La Nouvelle-Écosse conserve selon Karin Fliskeid («Structural Aspects and Current Sociolinguistic Situation of Acadian French», dans Albert Valdmund (dir.), *French and Creole in Louisiana*, New York, Plenum, 1997, p. 255-286), le plus grand nombre d'éléments archaïques et représente ainsi le pôle le plus conservateur d'un hypothétique continuum interlinguistique. Ici aussi, il convient de souligner encore une fois que dans les siècles passés, il existait sans doute en Amérique du Nord une continuité plus grande entre les variétés du français.

⁴² Thomas Klingler, «How much Acadian Is There in Cajun», *op. cit.*; «Beyond Cajun: Towards an Expanded View of Regional French in Louisiana», *op. cit.* ainsi que Michael D. Picone, «French Dialects in Louisiana...», *op. cit.*

dont la conséquence est un certain degré de polymorphisme grammatical⁴³.

2. La particule *voir*

2.1. Voir à l'impératif

En acadien tout comme en louisianais, *voir* (attesté sous la forme de ses variantes *vouère* et *ouère*) peut avoir pour fonction de renforcer l'impératif affirmatif. Pour le moment, nous ne trancherons pas la question de savoir s'il s'agit d'un élément verbal ou adverbial. Voici nos exemples du corpus acadien de l'Isle Madame :

- [6] BUT **garde vouère** la saloperie⁴⁴.
- [7] *Watche vouère* le chouse là! (= le bateau)⁴⁵
- [8] Ben, i dit: « [...] NOW I HOPE YOU'RE SATISFIED. THIS BABY IS YOURS. » ((éclat de rire)) **Imagine-toi vouère, imagine-toi vouère.**
- Le docteur Deveau, c'était un homme qu'étais comique⁴⁶.
- [9] **Mets vouère** ça sus la fait de la table, s'il vous plaît⁴⁷.
- [10] [Le téléphone sonne] **Réponds vouère**, s'il vous plaît⁴⁸.
- [11] Oui, **écoute voir**, ben qui-ce tu dis qu'a est⁴⁹.
- [12] [À un petit enfant de deux ans] **Dis vouère**: Pépé est caché dans la SHED⁵⁰.

L'impératif suivi de *voir* se retrouve aussi dans les autres régions

⁴³ Voir Ingrid Neumann-Holzschuh, « La diaspora acadienne dans une perspective linguistique », dans Ursula Mathis-Moser et Gunter Bischof (dir.), *op. cit.*, p. 110; Ingrid Neumann-Holzschuh, « Crossroads Louisiana : Aspects of Language Contact in the History of Louisiana French », dans Alexandra Aikhenvald et Robert Nicolai (dir.), *Journal of Language Contact*, à paraître. La coexistence de formes acadiennes et non acadiennes est pourtant également attestée pour le Nouveau-Brunswick, où l'influence du français standard et, surtout dans le nord (Gaspésie), l'apport du français québécois sont importants. Dans certains cas – comme la coexistence de *je* et *nous* / *on* ou de *-ont* / *-ent* en terminaison verbale de la troisième personne, il est donc difficile de trancher pour savoir s'il s'agit d'une influence récente ou simplement de la coprésence de deux variantes qui ont toujours été en usage. En Nouvelle-Écosse, le contact avec le québécois est moins prononcé (Ruth King, *The Lexical Basis of Grammatical Borrowing...*, *op. cit.*, p. 40).

⁴⁴ NÉ, corpus Hennemann, Isle Madame.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ *Ibid.*, 1v88.

⁴⁸ *Ibid.*, Saint-Martin.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ *Ibid.*, Lafayette.

acadianophones. Ainsi, Éphrem Boudreau constate la présence de *voir* avec l'impératif de six verbes différents pour le parler de Rivière-Bourgeois, petit village situé non loin de l'Isle Madame, sur la terre ferme⁵¹; pour le Nouveau-Brunswick, Wiesmath atteste les formes suivantes: *arrête voir, faites voir et fais voir*⁵². Dans le dictionnaire du franco-terre-neuvien, *voir* apparaît en combinaison avec l'impératif des verbes *montrer* (*montre voir*) et *espérer* (*espèreoir!* 'attends!')⁵³, cette dernière construction étant, selon Brasseur, en usage dans toute l'Acadie.

Pour le français louisianais, Papen et Rottet⁵⁴ confirment que l'impératif est souvent accompagné de *voir*, dont l'emploi est pourtant considéré comme redondant par les deux auteurs. Dans l'entrée « voir » du *Dictionary of Louisiana French*, on trouve la remarque « *used to mark the imperative*⁵⁵ ». Les deux acceptations données sont: « *please* » et « *then, so, indeed* » :

- [13] **Viens voir** ici. 'Please come here.'⁵⁶
- [14] **Donne-moi oïre** du pain. 'Please give me some bread.'⁵⁷
- [15] Je sais pas éiou c'est. **Ouvre voir** ce cabinet-là. 'I don't know where it is. So open that cupboard.'⁵⁸
- [16] 'Garde oïr. 'Then look.'
- [17] **Goûte-voir.** 'Have a taste then.'⁵⁹
- [18] **Arrête-voir.** 'So stop.'
- [19] **Veille voir**, il va te taper. 'Be careful, he'll hit you.'

⁵¹ Éphrem Boudreau, *Glossaire du vieux parler acadien: mots et expressions recueillis à Rivière-Bourgeois (Cap-Breton)*, Montréal, Éditions du Fleuve, 1988, p. 53 et 241.

⁵² Voir corpus Raphaële Wiesmath, *Le français acadien: Analyse syntaxique d'un corpus oral recueilli au Nouveau-Brunswick / Canada*, Paris, L'Harmattan, 2006, 278 p.

⁵³ Voir Patrice Brasseur, *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve, op. cit.*, p. 303, 187.

⁵⁴ Robert A. Papen et Kevin Rottet, « A Structural Sketch of the Cajun French Spoken in Lafourche and Terrebonne Parishes », dans Albert Valdman (dir.), *op. cit.*, p. 96 et 100.

⁵⁵ Valdman et al., *op. cit.*, voir.

⁵⁶ LOU, DLF s. v. *voir*³, Da84.

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ *Ibid.*, Terrebonne.

⁵⁹ *Ibid.*, Saint-Martin.

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ *Ibid.*

⁶² *Ibid.*, Lafayette.

- [20] Viens voir ici, viens nous jouer un tune de ta musique de bouche⁶³.
 [21] Ouais, euh, moi, j'avais, euh, allons voir, j'ai commencé l'école à sept ans⁶⁴.

Les attestations de *voir* accompagnant une forme de l'impératif dans le corpus louisianais⁶⁵ permettent de supposer que dans le cas d'*allons voir* et *viens voir*, il s'agit quasiment d'expressions lexicalisées: tandis qu'*allons voir* remplit souvent la fonction d'un marqueur d'hésitation (voir ex. 21)⁶⁶, *viens voir* est la forme habituelle en combinaison avec l'adverb de lieu *ici(tte)* (voir ex. 20). En combinaison avec d'autres verbes, *voir* est plus rare: dans ces contextes la particule semble avoir une valeur d'insistance ou de renforcement. Pour ce qui est de l'acadien de l'Isle Madame, *voir* est non seulement plus fréquent qu'ailleurs, mais sa valeur d'insistance nous paraît également moins évidente, ce qui suggère éventuellement le début d'un processus de grammaticalisation en tant que marqueur de l'impératif.

Nous sommes bien sûr conscientes du fait que les constructions avec *voir* sont bien connues en français familier et populaire. Ainsi, *voir* est catégorisé par Grevisse⁶⁷ comme un «adverbe explétif» qui se rencontre presque exclusivement après un impératif et qui correspond à «donc». Selon la banque de données du Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), *voir* adverbial peut exprimer d'un côté une assertion ou une demande, de l'autre même une menace ou une mise au défi⁶⁸. Si ces nuances sont parfois difficiles à discerner, nous n'excluons pas qu'elles soient présentes dans l'un ou l'autre exemple de nos corpus explorés. *Voir* est aussi répandu dans le français parlé de plusieurs régions de l'est de la France, en Gaume (Belgique) et en Suisse romande «avec une

fréquence particulièrement élevée et des possibilités combinatoires plus variées que les stéréotypes *écoute voir, regarde voir et voyons voir*» (Rézeau)⁶⁹. Gadet souligne, elle aussi, qu'il est possible de renforcer un tour exclamatif soit par l'adverb *donc*, soit par *voir*; les verbes les plus fréquents étant *dire, regarder et montrer*⁷⁰. Il est par ailleurs bien connu que l'anglais aussi connaît des constructions comme *come see*.

Signalons que la particule *voir* se trouve également dans les créoles français:

- [22] gadé vwè⁷¹
 [23] vyen wa⁷²

Dans le créole haïtien⁷³, *voir* est lexicalisé dans certaines expressions:

- [24] annouwè 'to hurry up'
 [25] vini wè 'what if, supposed'
 [26] vin wè pou 'needless to say, let alone'

On constate donc que l'impératif affirmatif peut être accompagné de la particule *voir* en français acadien et en français louisianais. Des recherches plus poussées devraient non seulement analyser de plus près la fréquence de cette particule dans les divers corpus; elles devraient aussi essayer de trouver une réponse aux questions suivantes:

- (a) Dans quelle mesure la gamme des verbes susceptibles d'utiliser *voir* en tant que particule d'insistance de l'impératif est-elle la même dans le français nord-américain et dans les variétés du français hexagonal où *voir* est relevé?
 (b) Dans quelle mesure le français acadien se distingue-t-il du

⁶³ LOU, corpus Valdman, Évangeline

⁶⁴ Ibid.

⁶⁵ Corpus établi sous la direction d'Albert Valdman, *À la découverte du français acadien à travers la parole / Discovering Cajun French Through the Spoken Word*, CD-ROM, Bloomington, Indiana University Press, 2004.

⁶⁶ Le marqueur d'impératif proprement dit est *allons*, employé seul.

⁶⁷ Voir Maurice Grevisse et André Goosse, *Le bon usage, Grammaire française*, Bruxelles, De Boeck Duculot, 2008, § 957 g.

⁶⁸ Voir <http://www.cnrtl.fr/definition/voir>, consulté le 4 mai 2013.

⁶⁹ Maurice Grevisse et André Goosse, *op. cit.*, § 957 g.

⁷⁰ Voir Françoise Gadet (dir.), *Le français populaire*, Paris, Presses universitaires de France, coll. «Que sais-je?», 1992, p. 83-84.

⁷¹ Créole guadeloupéen, voir Ralph Ludwig et al., *Dictionnaire créole-français (Guadeloupe)*, Paris, Éditions Jaser, 1990, *op. cit.*, voir *grafe*.

⁷² Créole louisianais, voir DLC, voir *wa*.

⁷³ Voir Albert Valdman, *Haitian Creole-English Bilingual Dictionary*, Bloomington, Indiana University Creole Institute, 2007, 781 p., voir *annou, vini*.

français louisianais quant au degré de grammaticalisation de *voir*, qui, au moins en Nouvelle-Écosse, semble être devenu un simple marqueur d'impératif?

2.2. *Voir* dans l'interrogation

Dans nos corpus acadiens et louisianais, *voir* est aussi attesté dans les phrases interrogatives, en tant que particule de renforcement de l'interrogation directe, ainsi que dans la formule *voir si* introduisant une interrogation indirecte.

2.2.1. Interrogation directe : périphrase particulière avec *OUEURE*

Dans son étude de 1979, Melkesson⁷⁴ mentionne des périphrases interrogatives avec *ouère* relevées dans un corpus littéraire. Les exemples suivants sont pris dans le roman *Mariaagélas* d'Antonine Maillet:

[27] Quand c'est ouère qu'il l'avont largué, le Bidoche?⁷⁵

[28] Pourquoï c'est ouère qu'ils l'avont gardé toute la nuit [...] ?⁷⁶

[29] Ben quoi c'est ouère qui le regarde, d'abord?⁷⁷

[30] Ben qui c'est ouère, d'abord, qui l'a libéré, le Bidoche?⁷⁸

On peut se demander, toutefois, dans quelle mesure ces constructions, qui ne se retrouvent pas en Louisiane, sont vraiment enracinées dans les parlers acadiens, étant donné que cette périphrase ne se trouve pas dans le corpus de Hennemann et Wiesmath.

2.2.2. *Voir* en tant qu'interrogatif indirect

Dans le corpus acadien du Nouveau-Brunswick de Wiesmath, ainsi que dans celui de Hennemann pour la Nouvelle-Écosse, nous avons relevé deux constructions particulièrement intéressantes avec *voir si*:

[31] C'est/ c'est euh je sais pas **voir si** c'était euh . <je peux pas dire comment ce que c'était là>⁷⁹

[32] Ouais . asteur je sais pas **voir si**/ voir si ça va durer ou pas hein.⁸⁰

[33] Je me demandais **voir si** connaissant, i ont / lui a dit qu'i connaît/ qui connaît/ i connaîtait...⁸¹

La fonction exacte de *voir si* dans ces phrases n'est pas tout à fait claire. Il semble qu'il s'agisse ici d'une conjonction introduisant une interrogation indirecte, ce qui pose la question de son origine. Cette construction est-elle issue de la construction finale « pour voir si »? Wiesmath elle-même souligne que l'élément *pour* peut s'effacer dans des constructions finales, ce que nous pouvons confirmer pour l'acadien de l'Isle Madame et pour le louisianais:

[34] I faut toujours débuter avec un échantillonage d'eau * **savoir** qu'est-ce que c'est qu'i faut traiter⁸².

[35] Nous autres faulait/ . faulait jongler tout la nuit * **voir** si on allait pouvoir les trouver le lendemain [les trappes]⁸³.

[36] Je m'ai émoyé moi **voir si** elle était là parce qu'asteure, tu sais, a commence à être âgée là⁸⁴.

[37] Parce que je vais parler à mon patron **voir si que** je pourrais pas t'inviter comme observatrice⁸⁵.

[38] Check tout partout, **voir si**l voulait pas⁸⁶.

Mais comment expliquer le passage d'une conjonction finale à une conjonction interrogative indirecte? S'agit-il éventuellement d'une façon d'éviter la confusion entre «si» de condition et «si» interrogatif?

3. La particule *-ti*

Tandis que les ressemblances entre l'acadien et le louisianais sont

⁷⁴ Anders Melkesson, «Quelques remarques sur les constructions interrogatives en français acadien», *Moderna Språk*, n° 73, 1979, p. 176.

⁷⁵ NB, Antonine Maillet, *Mariaagélas*, Montréal, Leméac Éditeur, 1973, p. 91.

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ *Ibid.*, p. 128.

⁷⁸ LOU, corpus Valdman, Pointe-aux-Chênes.

⁷⁹ NB, corpus Wiesmath, 3, D490.

⁸⁰ *Ibid.*, D415.

⁸¹ NE, corpus Hennemann, Isle Madame.

⁸² NB, corpus Wiesmath, 12, J183.

⁸³ *Ibid.*, 3, D330.

⁸⁴ NE, corpus Hennemann, Isle Madame.

⁸⁵ *Ibid.*

assez évidentes pour ce qui est de l'emploi de *voir*, c'est moins le cas pour ce qui est de l'emploi de l'autre particule *-ti*, attestée dans les phrases interrogatives et exclamatives⁸⁷:

3.1. -ti interrogatif

-ti interrogatif est très répandu en Acadie mais peu fréquent en Louisiane. Bien que nos sources louisianaises attestent *-ti* dans les mêmes contextes qu'en français acadien, le français louisianais préfère aujourd'hui l'interrogation avec *est-ce que* ou l'intonation ascendante. Selon Papen et Rottet⁸⁸, *-ti* apparaît « occasionnellement » pour ajouter une note d'emphase à l'interrogation, ce qui suggère que le français louisianais, par rapport au français acadien, a abandonné, une fois de plus, une forme jugée régionale en faveur d'une forme plus proche du français hexagonal.

La particule interrogative *-ti* apparaît dans divers environnements syntaxiques :

(a) *-ti* après *être*, notamment dans le tour figé *c'est-ti*:

- [39] Non / a / non, al a descendue la / la dernière long week-end, c'tait dans quoi, dans / dans septembre, **c'est-ti**?⁸⁹
- [40] I y-aviont pas d'enfants, **c'est-ti**?⁹⁰
- [41] I m'nait de Dartmouth de / de w/ euh / visiter son garçon, **ç-ti**?⁹¹
- [42] La mère à Anita Goyetche, c'tait-ti une sœur à ANDREW Boudreau?⁹²

[43] A dit: **c'est-ti** le GARBAGE TRUCK?⁹³

[44] C'est y assez, mame?⁹⁴

[45] C'est-ti vrai?⁹⁵

⁸⁷ Mentionnons aussi l'emploi de *-ti* dans la conjonction concessive *quand même-ti* en Acadie et en Louisiane.

⁸⁸ Robert A. Papen et Kevin Rottet, *op. cit.*, p. 106.

⁸⁹ NÉ, corpus Hennemann, Isle Madame.

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ *Ibid.*

⁹² *Ibid.*

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ LOU, Sidonie de la Houssaye, *Pouponne et Balthazar*, Lafayette, University of Southwestern Louisiana, CLS, 1983 [1888], p. 25.

⁹⁵ LOU, Robert A. Papen et Kevin Rottet, *op. cit.*; John Guilbeau, « *The French Spoken in Lafourche Parish, Louisiana* », thèse de doctorat, Chapel Hill, University of North Carolina, 1950, p. 147.

(b) *-ti* après les verbes auxiliaires et modaux:

[46] Alle a-ti compris là?⁹⁶

[47] Le TV est-ti fermé là?⁹⁷

[48] I a-ti arrangé ta mécanique?⁹⁸

[49] Vous avez t-i été là-bas? Vous v'lez ti dîner?⁹⁹

[50] Ta soeur s'a t-i marié?¹⁰⁰

[51] Iva-ti mouiller?¹⁰¹

[52] Vous avez t-i soupé?¹⁰²

[53] Tu vas t-i venir ou non?¹⁰³

(c) *-ti* après les verbes pleins:

[54] I mange-ti bien?¹⁰⁴

[55] J'pouvions vous donner seulement deux chorus, ça vous va t'y?¹⁰⁵

[56] Vous parle-ti français?¹⁰⁷

[57] Vous logeriez-ti un militaire en payant?¹⁰⁸

3.2. -ti exclamatif

Dans les parlers acadiens, *-ti* peut aussi être employé dans l'exclamation, construction bien attestée dans le corpus Hennemann de l'Isle Madame alors qu'elle est plutôt rare en Louisiane:

- [58] L'arbre jaune. Et pis faison bouillir ça pis moi / pis du sapin. C'oument de fois j'en j'en ai-ti bu du sapin.¹⁰⁹

⁹⁶ NB, corpus Wiesmath, 1, B195.

⁹⁷ NÉ, corpus Hennemann, Isle Madame.

⁹⁸ TN, Patrice Brasseur, *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve*, *op. cit.*, voir *ti*, p. 445.

⁹⁹ LOU, Jay K. Ditchy, *Les Acadiens louisianais et leur parler*, Paris, Droz, 1922, p. 201.

¹⁰⁰ LOU, Robert A. Papen et Kevin Rottet, *op. cit.*, p. 106.

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² LOU, DLF, 2009, voir *ti*.

¹⁰³ *Ibid.*

¹⁰⁴ NÉ, corpus Hennemann, Isle Madame.

¹⁰⁵ La transcription de [ti] peut différer d'une transcription à l'autre, à part *-ti*, on trouve aussi *r'y* ou simplement *y* après un *t* final.

¹⁰⁶ LOU, Sidonie de la Houssaye, *op. cit.*, p. 21.

¹⁰⁷ LOU, Robert A. Papen et Kevin Rottet, *op. cit.*, p. 106.

¹⁰⁸ LOU, Elizabeth Brandon, « *Mœurs et langue de la paroisse Vermilion* », thèse de docteurat, Québec, Université Laval, 1955, p. 486.

¹⁰⁹ NÉ, corpus Hennemann, Isle Madame.

[59] Mon Dieu, i dit, c'tes enfants là sont-**ti** jolis! I aimait beaucoup les enfants, c'est-**ti**.¹¹⁰

[60] Y-avoir-**ti** ri! I avait ri! A., i se roulait.¹¹¹

[61] Pis j'a/ j'avais vu eune / eune catin. Al était dans*¹¹² une boîte. Et j'arais-**ti** aimé d'avoir c'te affaire-là.¹¹³

[62] Y avait un heure que j'étais couché, a dort-**ti** bien su un lit de plumes.¹¹⁴

[63] Ah, le roi était-**ti** fier!¹¹⁵

[64] Les années passées faisait-**ti** beau soleil!¹¹⁶

En Louisiane, cette construction n'est pas inconnue, mais elle est fort peu fréquente:

[65] Oh j'ai ti regretté mon petit bracelet, chère!¹¹⁷

Les études sur le français parlé de France divergent quant à l'importance de la particule -*ti* dans l'Hexagone. Attestée pour la première fois au XVIII^e siècle¹¹⁸, la particule -*ti* serait « la forme essentielle de l'interrogation dans la langue populaire¹¹⁹ ». Guiraud¹²⁰ signale l'usage de -*ti* dans le langage populaire pour l'interrogation aussi bien totale que partielle. Brunot et Bruneau¹²¹ prétendent quant à eux que le -*ti* interrogatif « s'étend, en français populaire, à

toutes les personnes»; cet interrogatif serait même «aujourd'hui» préféré «à tous les autres». En dépit de ces témoignages, le -*ti* interrogatif semble bien loin d'être établi en France. Ainsi Gadet¹²² constate-t-elle que « combattues par l'école et tournées en ridicule, ces formes [tu veux *ti*? Il vient *ti*? Pourquoi vous êtes *ti* sortis?] ont de nos jours à peu près disparu de l'usage urbain réel en France ». Chevalier *et al.*¹²³ vont encore plus loin en déclarant que l'interrogation avec la particule -*ti* ne se serait jamais établie en français hexagonal ; selon eux, cette particule n'a jamais dépassé les limites du parler campagnard. Gadet¹²⁴ et Behnstedt¹²⁵, eux aussi, soulignent le caractère dialectal de la particule, dont l'emploi est particulièrement fréquent dans le nord et l'est de la France.

Pour ce qui est de l'emploi de -*ti* dans des phrases exclamatives, il s'agit sans doute d'un archaïsme : des occurrences de -*ti* dans ce type de phrases sont déjà attestées pour le XVII^e siècle¹²⁶.

4. Français acadien et français louisianais, une relation complexe

Ces brèves observations sur les particules *voir* et -*ti* nous permettent de conclure que, dans une perspective comparative, c'est en acadien que les modalités comme l'impératif / exhortatif, l'interrogation totale ainsi que l'exclamation sont très souvent renforcées par des particules (postposées). Certes, les deux particules sont aussi attestées en Louisiane; leur emploi y est toutefois beaucoup plus restreint.

Sur la base de ces réflexions ainsi que des observations figurant dans Neumann-Holzschuh et Wiesmath¹²⁷, la question qui s'avère cruciale pour une meilleure compréhension de l'espace variationnel du français en Amérique du Nord est la suivante: quelle est la relation entre l'acadien des Maritimes et le français louisianais? La

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ *Ibid.*

¹¹² L'astérisque (*) indique la non-liaison entre le *s* final et la voyelle au début du mot suivant.

¹¹³ NÉ, corpus Hennemann, Isle Madame.

¹¹⁴ NB, Virginia Metapanyane, *Acadian French*, en collaboration avec David Jory, München / Newcastle, Lincom Europa, 1997, p. 47; voir Péronnet, corpus 3:160439.

¹¹⁵ *Ibid.*, 140304.

¹¹⁶ TN, Patrice Brasseur, *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve*, *op. cit.*, XLIX.

¹¹⁷ LOU, corpus Valdman, Évangeline.

¹¹⁸ Glangville Price, *The French Language: Present and Past*, Londres, E. Arnold, 1971, p. 268.

¹¹⁹ Lucien Foulet (« Comment ont évolué les formes de l'interrogation », *Romania*, n° 47, 1921, p. 243-348), cité dans Peter Behnstedt, *Viens-tu? Est-ce que tu viens? Tu viens? Formen und Strukturen des direkten Frageatzes im Französischen*, Tübingen, Presses universitaires de France, 1965,

¹²⁰ Pierre Guiraud, *Le français populaire*, Paris, Presses universitaires de France, 1965,

¹²¹ Ferdinand Brunot et Charles Bruneau, *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson, 1964, p. 531.

¹²² Françoise Gadet (dir.), *Le français populaire*, *op. cit.*, p. 80.

¹²³ Jean-Claude Chevalier *et al.*, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse, 1964, p. 93.

¹²⁴ Françoise Gadet (dir.), *Le français populaire*, *op. cit.*, p. 81.

¹²⁵ Peter Behnstedt, *op. cit.*

¹²⁶ Voir Jean-Marcel Léard, *Grammaire québécoise d'aujourd'hui: comprendre les québécismes*, Montréal, Guérin universitaire, 1995, p. 224.

¹²⁷ Ingrid Neumann-Holzschuh et Raphaële Wiesmath, *op. cit.*

question de Klingler « *How much Acadian is there in Cajun?*¹²⁸ » a ici valeur de programme : le français louisianais peut-il véritablement être considéré comme une variété du français acadien¹²⁹, ou bien ne faut-il pas plutôt renoncer au mythe d'un « cadien » appréhendé comme le prolongement naturel de l'acadien¹³⁰ ?

Nul doute que le français de Louisiane est bien, selon les mots de Klingler, « the heterogeneous result of a complex process of language contact that had many components, only one of which was the French of the Acadian exiles¹³¹ », et effectivement, le terme « français cadien » est bien « une étiquette trompeuse¹³² ». Cela rend-il caduque une interprétation scalaire des données, telle que la proposent Neumann-Holzschuh et Wiesmath¹³³ ? Oui et non. Klingler¹³⁴ a certainement raison de considérer que des concepts tels que « dédialectalisation » et, dans ce cas précis, « déacadianisation » ne peuvent être considérés comme licites qu'à partir du moment où l'on suppose que le français de Louisiane est véritablement une variété acadienne (tant il est vrai que seul peut être déacadianisé ce qui était auparavant acadien), ce qui n'est pas le cas. Certes, le français acadien a joué un rôle non négligeable dans la genèse du français louisianais et reste important pour le regard

porté par les Cadiens sur eux-mêmes¹³⁵. Mais même si l'acadien a été, à côté du français laurentien et du français hexagonal de l'époque, une composante importante du français louisianais, et même si une série de caractéristiques langagières considérées comme typiquement acadiennes ont subsisté en Louisiane, au moins à l'échelle régionale, jusqu'à aujourd'hui, le terme « désacadianisation » par rapport au français louisianais nous paraît aujourd'hui problématique¹³⁶.

Outre le fait qu'une éventuelle *dédialectalisation* ne touche numériquement toutes les catégories de la même manière, le problème méthodologique essentiel est le suivant : qu'est-ce qui peut être considéré comme un trait typiquement acadien ? Si des formes considérées comme typiquement acadiennes telles que *quois* et *ils V-ont* sont aussi présentes, comme le montrent Picone¹³⁷ et Klingler¹³⁸, dans des régions de Louisiane comme Natchitoches et Avoyelles n'ayant jamais véritablement connu de peuplement acadien, la catégorisation en devient douceuse. Klingler¹³⁹ souligne avec justesse « *the necessity of considering multiple sources for a given feature of Louisiana French* », et il met en garde contre « *the danger of assuming that a feature must come from Acadian simply because it is attested in that variety* ». Ici aussi, des recherches plus poussées sont nécessaires, avant tout en diachronie :

¹²⁸ Thomas Klingler, « How Much Acadian Is There in Cajun? », *op. cit.*

¹²⁹ Voir aussi Sylvie Dubois, *op. cit.*, Ingrid Neumann-Holzschuh (« *The Difference That Space Makes... Die Varietäten des Akadischen zwischen Kontinuität und Diskontinuität* »), dans Sabine Heinemann (dir.), *Sprachhandel und (Dis-)Kontinuität in der Romantik*, Tübingen, Niemeyer, 2008, p. 41-55 ; « La diaspora acadienne dans une perspective linguistique », *op. cit.* ; « Nivellement linguistique et koninisation en Louisiane », *op. cit.* ; Carole Salmon, *Cent ans de français cadien en Louisiane. Étude sociolinguistique du parler des femmes*, New York, Peter Lang, 2009, 123 p.

¹³⁰ « Freeing ourselves of the Acadian myth would make it less tempting to look at Cajun French as a “de-dialectalized” form of Acadian or as an outlying component of a geolinguistic continuum of Acadian varieties, which in turn would render less surprising the growing evidence that Louisiana French bears only limited traces of influence from Acadian French » (Thomas Klingler, « How Much Acadian Is There in Cajun? », *op. cit.*, p. 103).

¹³¹ *Ibid.*

¹³² Ingrid Neumann-Holzschuh, « La diaspora acadienne dans une perspective linguistique », *op. cit.*, p. 119

¹³³ Ingrid Neumann-Holzschuh et Raphaële Wiesmath, *op. cit.*

¹³⁴ Thomas Klingler, « How Much Acadian Is There in Cajun? », *op. cit.* ; « Beyond Cajun : Towards an Expanded View of Regional French in Louisiana », *op. cit.*

¹³⁵ « Le français louisianais moderne, appelé cadien, est le produit de la confrontation de plusieurs variétés de français y compris les français “colonial” et “acadien” du XVII^e siècle et le français “de la société de plantation” du XIX^e siècle, pour ne pas exclure l'influence du créole louisianais. Mais dans l'esprit des Louisianais et souvent celui des chercheurs, c'est la contribution acadienne qui l'emporte toujours » (Kevin Rotter, « Attestation et disparition du type *j'avons* en français cadien », dans Patrice Brasseur et Anika Falkert (dir.), *Français d'Amérique : approches morphosyntaxiques*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 213). Selon Picone, ce nouveau réigoblecte à « two mother countries, linguistically speaking : Canada (both Quebec and Acadia) and France » (« French Dialects in Louisiana... », *op. cit.*)

¹³⁶ Ce terme paraît beaucoup plus adéquat pour décrire la situation linguistique aux îles-de-la-Madeleine (voir Anika Falkert, *Le français acadien des îles-de-la-Madeleine. Étude de la variation phonétique*, Paris, L'Harmattan, 2010, 306 p.).

¹³⁷ Michael D. Picone, « Le français louisianais hors de l'Acadiana », *op. cit.* ; « French Dialects in Louisiana : A Revised Typology », *op. cit.*

¹³⁸ Thomas Klingler, « Beyond Cajun : Towards an Expanded View of Regional French in Louisiana », *op. cit.* ; « How Much Acadian Is There in Cajun? », *op. cit.*

¹³⁹ *Ibid.*, p. 101.

Il est également possible que tous les parlers louisianais aient été assez similaires dès l'origine. En d'autres termes, le profil linguistique des populations francophones hors de l'Acadiana pourrait suggérer que ce que nous appelons le français « acadien », en y cherchant des particularités dialeciales acadiennes, correspond en fait à un français populaire assez répandu, tel qu'il se parlait à l'époque de la colonisation initiale au dix-huitième siècle¹⁴⁰.

Apparemment, le *feature pool*¹⁴¹ était assez similaire dans les variétés du français nord-américain, de sorte que la constitution d'une variété est avant tout une question de fréquence de certains traits plutôt que de leur seule présence ou absence; en Louisiane, tout particulièrement, la présence de certains traits acadiens dépend essentiellement de la localité. Il convient d'en tenir compte dans des présentations scalaires des phénomènes linguistiques telles que celles proposées par Fliskeid¹⁴² et par Neumann-Holzschuh et Wiesmath¹⁴³; des tableaux de ce genre ne peuvent donner qu'un aperçu très général, ne rendant que partiellement compte de la réalité linguistique. À juste titre, Gadet¹⁴⁴ précise que les variétés ne sont au fond que des abstractions et que l'attribution exclusive d'un phénomène à une variété – « l'allocation des variantes » – est problématique et ne rend justice ni à la complexité ni à la variabilité des langues. Il convient donc d'être prudent dans l'usage du concept de « trait acadien »: en fin de compte, seule la certitude qu'un phénomène est circonscrit à l'Acadie autorise à avoir recours à ce terme.

À l'issue de ces réflexions, deux conclusions s'imposent:

(a) Le français louisianais apparaît comme un nouveau

¹⁴⁰ Michael D. Picone, « Le français louisianais hors de l'Acadiana », *op. cit.*, p. 223. Les réflexions de Dubois vont dans la même direction: « Les formes dialeciales identifiées aujourd'hui comme acadiennes étaient-elles aussi utilisées dans d'autres variétés de français parlées par la population louisianaise au moment où les Acadiens ont trouvé refuge en Louisiane? » (*op. cit.*, p. 300).

¹⁴¹ Salikoko Mufwene S., *Créoles, écologie sociale, évolution linguistique*, Paris, L'Harmattan, 2005, 228 p.

¹⁴² Karin Fliskeid, « Structural Aspects and Current Sociolinguistic Situation of Acadian French », *op. cit.*

¹⁴³ Neumann-Holzschuh et Raphaële Wiesmath, *op. cit.*

¹⁴⁴ Françoise Gadet, « Un regard dialinguistique sur les « français marginaux » », *op. cit.*

régiolecte, qui s'est formé graduellement sur la base de différentes variétés du français (dont l'acadien) et qui ne peut être englobé dans la diaspora acadienne qu'au sens très large. Avant tout, le français louisianais est une variété autonome du français d'Amérique du Nord.

(b) La plupart des phénomènes langagiers du domaine de la morphosyntaxe – nos observations sur *voir* et *-ti* le confirment – ne peuvent que rarement être attribués à une seule région. Une variété topolectale se définit donc moins par l'absence ou la présence d'un trait que par la fréquence de certains traits et / ou les changements linguistiques qu'ils ont subis dans une variété par rapport à une autre.

BIBLIOGRAPHIE

- Ariaghi, Laurence, « Étude morphosyntaxique du français parlé en Acadie: une approche de la variation et du changement linguistique en français », thèse de doctorat inédite, Avignon, Université d'Avignon, 2005, 466 p.
- Behnstedt, Peter, *Viens-tu? Est-ce que tu viens? Tu viens?* Formen und Strukturen des direkten Fragesatzes im Französischen, Tübingen, Narr, 1973, 325 p.
- Bigot, Davy, Michael Friesner et Mireille Tremblay (dir.), *Les français d'ici et d'aujourd'hui. Description, représentation et théorisation*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2013, 272 p.
- Bollée, Anne-Gret et Ingrid Neumann-Holzschuh, « Français marginaux et créoles », dans Patrice Brasseur (dir.), *Français d'Amérique. Variation, créolisation, normalisation*, actes du colloque « Les français d'Amérique du Nord en situation minoritaire » (octobre 1996), Avignon, Université d'Avignon / Centre d'études canadiennes, 1998, p. 181-203.
- Boudreau, Éphrem, *Glossaire du vieux parler acadien: mots et expressions recueillis à Rivière-Bourgeois (Cap-Breton)*, Montréal, Éditions du Fleuve, 1988, 245 p.
- Brandon, Elizabeth, « Mœurs et langue de la paroisse Vermillion », thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 1955.
- Brasseur, Patrice, *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve*, Tübingen, Niemeyer, 2001, 495 p.
- Brasseur, Patrice et Anika Falkert (dir.), *Français d'Amérique: approches morphosyntaxiques*, Paris, L'Harmattan, 2005, 329 p.
- Brunot, Ferdinand et Charles Bruneau, *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson, 1964, 641 p.
- Byers, Bruce, « Defining Norms for a Non-Standardized Language: A Study of Verb and Pronoun Variation in Cajun French », thèse de doctorat, Bloomington, Université Indiana, 1988.
- Chaudenson, Robert, *Créolization of Language and Culture*, revu avec Salikoko S. Mufwene, Londres, Routledge, 2001, 340 p.
- Chaudenson, Robert, « Français marginaux et théorie de la créolisation : le cas des marques personnelles », dans Patrice Brasseur et Anika Falkert (dir.), *Français d'Amérique: approches morphosyntaxiques*, 2005, p. 15-25.
- Chevalier, Jean-Claude et al., *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse, 1964, 494 p.
- Ditchy Jay K., *Les Acadiens louisianais et leur parler*, Paris, Droz, 1932, 272 p.
- DLC = *Dictionary of Louisiana Creole*, voir Valdman et al., 1998.
- DLF = *Dictionary of Louisiana French*, voir Valdman et al., 2010.
- Dubois, Sylvie, « Un siècle de français cadien parlé en Louisiane », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord, Etat présent*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2005, p. 287-305.
- Dubois, Sylvie, Ruth King et Ferri Nadasi, « Third Person Plural Marking in Acadian Cajun French » [manuscrit dactylographié].
- Falkert, Anika, *Le français acadien des îles-de-la-Madeleine. Étude de la variation phonétique*, Paris, L'Harmattan, 2010, 306 p.
- Flikkeid, Karin, *La variation phonétique dans le parler acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick. Étude sociolinguistique*, New York et al., Peter Lang, 1984, 488 p.
- Flikkeid, Karin, « Structural Aspects and Current Sociolinguistic Situation of Acadian French », dans Albert Valdman (dir.), *French and Creole in Louisiana*, New York, Plenum, 1997, p. 255-286.
- Foulet, Lucien, « Comment ont évolué les formes de l'interrogation », *Romania*, n° 47, 1921, p. 243-348.
- Fox, Cynthia, « La variation régionale en français franco-américain: les formes verbales à la troisième personne du pluriel », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 37, n° 2, 2006, p. 55-71.
- Gadet, Françoise (dir.), *Le français populaire*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? », 1992, 127 p.
- Gadet, Françoise, « Un regard dialinguistique sur les "français marginaux" », dans Luc Baronian et France Martineau (dir.), *Le français d'un continent à l'autre. Mélanges offerts à Yves Charles Morin*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2009, p. 171-191.
- Gérin, Pierre et Pierre M. Gérin, « Éléments de la morphologie d'un parler franco-acadien. Remarques sur la langue de Marichette (Lettres publiées à Weymouth, N.-É., 1895-1898) », *Si que*, n° 4, automne 1979, p. 79-110.
- Gesner, Edward B., *Étude morphosyntaxique du parler acadien de la Baie Sainte-Marie, Nouvelle-Écosse (Canada)*, Québec, CIRB, 1979, 137 p.
- Grevisse, Maurice et André Goosse, *Le bon usage. Grammaire française*, Bruxelles, De Boeck Duculot, 2008, 1600 p.
- Guilbeau, John, « The French Spoken in Lafourche Parish, Louisiana », thèse de doctorat, Chapel Hill, University of North Carolina, 1950.
- Guiraud, Pierre, *Le français populaire*, Paris, Presses Universitaires de France, 1965, 116 p.
- Hennemann, Julia, *Corpus Isle Madame: Vive l'Acadien*, documents audio en annexe à la thèse de doctorat, Université de Regensburg, 2012.
- Hennemann, Julia, *Le parler acadien de l'île Madame / Nouvelle Écosse, Canada, Cadre sociolinguistique et spécificités morphosyntaxiques*, Berlin, Erich-Schmidt, à paraître.
- Hinsken, Frans, Peter Auer et Paul Kerswill, « The Study of Dialect Convergence and Divergence: Conceptual and Methodological Considerations », dans Peter Auer et al. (dir.), *Dialect Change: Convergence and Divergence in European Languages*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, p. 1-48.
- Houssaye, Sidonie de la, *Pouponne et Balthazar*, Lafayette, University of Southwestern Louisiana Press, CLS, 1983 [1888], 78 p.
- King, Ruth, *The lexical basis of grammatical borrowing: A Prince Edward Island French case study*, Amsterdam, Benjamins, 2000, 241 p.
- King, Ruth, Terri Nadasi et Gary Butler, « First-Person Plural in Prince Edward Island Acadian French: The Fate of the Vernacular Variant *je... onts* », *Language Variation and Change*, n° 16, 2004, p. 237-255.

- Klingler, Thomas, «How Much Acadian Is There in Cajun?», dans Ursula Mathis-Moser et Gunter Bischof (dir.), *Acadians and Cajuns: the Politics and Culture of French Minorities in North America*, Innsbruck, Presses universitaires d'Innsbruck, 2009, p. 91-103.
- Klingler, Thomas, «Beyond Cajun: Towards an Expanded View of Regional French in Louisiana», dans Michael D. Picone et Catherine Evans Davies (dir.), *New Perspectives on Language Variety in the South: Historical and Contemporary Perspectives, selected essays from LAVIS III*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, à paraître automne 2014.
- Léard, Jean-Marcel, *Grammaire québécoise d'aujourd'hui: comprendre les québécoises, Montréal, Guérin universitaire, 1995, 237 p.*
- Leblanc, Carmen, France Martineau et Yves Frenette (dir.), *Vues sur les français d'ici, Sainte-Foy*, Presses de l'Université Laval, 2010, 285 p.
- Ludwig, Ralph et al., *Dictionnaire créole-français (Guadeloupe)*, Paris, Éditions Jaser, 1990, 471 p.
- Maillet, Antonine, *Mariaagelas*, Montréal, Leméac Éditeur, 1973, 236 p.
- Martineau, France et al. (dir.), *Études linguistiques et sociolinguistiques sur la variation du français au Québec et en Ontario*, Toronto, Éditions du Gref, 2009, 234 p.
- Melkesson, Anders, «Quelques remarques sur les constructions interrogatives en français acadien», *Moderna Sprak*, n° 73, 1979, p. 169-178.
- Meny, Lionel, *Dictionnaire québécois français. Mieux se comprendre entre francophones*, Montréal, Guérin, 2003, 1884 p.
- Mougeon, Raymond et al., «Convergence vs. divergence», dans Carmen Leblanc, France Martineau et Yves Frenette (dir.), *Vues sur les français d'ici*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2010, p. 131-184.
- Morapanyan, Virginia, *Acadian French*, en collaboration avec David Jory, Munich / Newcastle, Lincom Europa, 1997, 67 p.
- Mufwene, Salikoko S., *Créoles, écologie sociale, évolution linguistique*, Paris, L'Harmattan, 2005, 228 p.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid, «The Difference That Space Makes... Die Varietäten des Akadischen zwischen Kontinuität und Diskontinuität», dans Sabine Heinemann (dir.), *Sprachhandel und (Dis-)Kontinuität in der Romania*, Tübingen, Niemeyer, 2008, p. 41-55.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid, «La diaspora acadienne dans une perspective linguistique», dans Ursula Mathis-Moser et Gunter Bischof (dir.), *Acadians and Cajuns: the Politics and Culture of French Minorities in North America*, Innsbruck, Presses universitaires d'Innsbruck, 2009, p. 107-122.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid, «Nivellement linguistique et koïnésisation en Louisiane», dans Maria Iliescu, Heidi M. Siller-Rungaldier et Paul Danler (dir.), *Actes du 25^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes (CILPR) (Innsbruck, septembre 2007)*, t. VII, Berlin: De Gruyter, 2010, p. 261-272.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid, «Crossroads Louisiana: Aspects of Language Contact in the History of Louisiana French», dans Alexandra Alkhainvald et Robert Nicolai (dir.), *Journal of Language Contact*, à paraître.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid, Patrice Brasseur et Raphaële Wiesmath, «Le parler des femmes, *Carole, Cent ans de français cadien en Louisiane. Étude sociolinguistique du parler des femmes*», New York, Peter Lang, 2009, 123 p.

français acadien au Canada et en Louisiane: Affinités et divergences», dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2005, p. 479-503.

Neumann-Holzschuh, Ingrid et Raphaële Wiesmath, «Les parlers acadiens: un continuum discontinu», *Revue canadienne de linguistique appliquée*, vol. 9, n° 2 / *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 37, n° 2, 2006, p. 233-249.

Papen, Robert A. et Kevin Rortet, «A Structural Sketch of the Cajun French Spoken in Lafourche and Terrebonne Parishes», dans Albert Valdman (dir.), *French and Creole in Louisiana*, New York, Plenum, 1997, p. 71-108.

Papen, Robert A. et Gisèle Chevalier (dir.), *Les variétés de français en Amérique du Nord. Évolution, innovation et description, Revue canadienne de linguistique appliquée*, vol. 9, n° 2 / *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 37, n° 2, 2006, 249 p.

Peronnet, Louise, *Le parler acadien du sud-est du Nouveau-Brunswick: éléments grammaticaux et lexicaux*, New York, Peter Lang, 1989, 267 p.

Perrot, Marie-Ève, «Aspects fondamentaux du métissage français / anglais dans le chiac de Moncton», thèse de doctorat, Paris III, Université Sorbonne Nouvelle, 1995.

Picone, Michael D., «Le français louisianais hors de l'Acadiana», *Revue canadienne de linguistique appliquée*, vol. 9, n° 2 / *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 37, n° 2, 2006, p. 233-249.

Picone, Michael D., «French Dialects in Louisiana: A Revised Typology», dans Michael D. Picone et Catherine Evans Davies (dir.), *New Perspectives on Language Variety in the South: Historical and Contemporary perspectives*, selected essays from LAVIS III, Tuscaloosa, University of Alabama Press, à paraître automne 2014.

Price, Glanville, *The French Language: Present and Past*, Londres, E. Arnold, 1971, 283 p.

Rortet, Kevin, *Language Shift in the Coastal Marshes of Louisiana*, New York et al., Peter Lang, 2001, 302 p.

Rortet, Kevin, «Inanimate Interrogatives and Settlement Patterns in Francophone Louisiana», *Journal of French Language Studies*, n° 14, 2004, p. 169-188.

Rortet, Kevin, «Variation et étiolement en français cadien: perspectives comparées», dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2005, p. 243-259.

Rortet, Kevin, «Attestation et disparition du type *j'avons* en français cadien», dans Patrice Brasseur et Anika Falkert, *Français d'Amérique: approches morphosyntaxiques*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 213-227.

Rortet, Kevin, «Evolution différente de deux traits de contact interdialectal en français louisianais: les cas de *quois* et *j'avons*», *Revue canadienne de linguistique appliquée*, vol. 9, n° 2 / *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 37, n° 2 2006, p. 173-192.

Salmon, Carole, *Cent ans de français cadien en Louisiane. Étude sociolinguistique du parler des femmes*, New York, Peter Lang, 2009, 123 p.

- Sträbler, Cynthia, *La vie dans le temps et asteur. Ein Korpus von Gesprächen mit Cadens in Louisiana*, Tübingen, Narr, 1995, 265 p.
- Sträbler, Cynthia, *Entwicklung mündlicher romanischer Syntax. Das français cadien 'in Louisiana'*, Tübingen, Narr, 1995, 222 p.
- Szlezák, Edith, *Franco-Americans in Massachusetts. «No French No Mo' Round Here»*, Tübingen, Narr, 2010, 325 p.
- Trudgill, Peter, *Dialects in Contact*, Oxford, Blackwell, 1986, 174 p.
- Valdman, Albert (dir.), *French and Creole in Louisiana*, New York, Plenum, 1997, 388 p.
- Valdman, Albert, *Haitian Creole-English Bilingual Dictionary*, Bloomington, Indiana University Creole Institute, 2007, 781 p.
- Valdman, Albert et al., *À la découverte du français cadien à travers la parole / Discovering Cajun French through the spoken word*, CD-ROM 2004, Bloomington, Indiana University Creole Institute, 2004.
- Valdman, Albert et al., *Dictionary of Louisiana Creole*, Bloomington, Indiana University Press, 1998, 656 p.
- Valdman, Albert, Kevin J. Rottet et al., *Dictionary of Louisiana French: As Spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities*, Jackson, University Press of Mississippi, 2010, 892 p.
- Valdman, Albert, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2005, 583 p.
- Wiesmath, Raphaële, «Présence et absence du relatif et conjonctif *que* dans le français acadien : tendances contradictoires?», dans Claus D. Pusch et Wolfgang Raible (dir.), *Romanistische Körpuslinguistik: Korpora und gesprochene Sprache*, Tübingen, Narr, 2002, p. 393-408.
- Wiesmath, Raphaële, *Le français acadien : analyse syntaxique d'un corpus oral recueilli au Nouveau-Brunswick / Canada*, Paris, L'Harmattan, 2006, 278 p.